

Modèle 2023-2024

Composante :	IECI
Adopté par le conseil de composante le :	30/05/2023
Adopté par la CFVU en date du :	20/06/2023

Régime d'inscription :	<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale <input type="checkbox"/> Formation initiale en apprentissage <input type="checkbox"/> Formation continue <input type="checkbox"/> Formation continue en contrat de professionnalisation
------------------------	---

## Dispositions particulières :

Pour valider leur année et accéder à l'année supérieure du parcours de licence FoSMI (Formation Supérieure de Musicien Interprète) et MIP, (Musique, Interprétation, Patrimoine), les étudiants auront validé chacun des blocs de connaissances et de compétences (BCC).  
 Le bloc de compétences disciplinaires n'est ni compensant ni compensable.

Le bloc de compétences complémentaires et linguistiques se compensent mutuellement.

Les unités d'enseignement (UE) composant chaque BCC se compensent entre elles.

À la fin d'une année de licence FoSMI - MIP, l'étudiant(e) doit obtenir la totalité des ECTS associés à chaque année.

La non validation par l'étudiant(e) de l'une des années de FoSMI et MIP entraîne le redoublement de l'étudiant(e) avec conservation des UE acquises.

Un(e) étudiant(e) ne peut être autorisé(e) à continuer dans l'année supérieure s'il (si elle) ne maîtrise pas les enseignements fondamentaux (bloc disciplinaire et bloc complémentaire) de ce parcours. Un(e) étudiant(e) ne pourra donc être autorisé(e) à continuer en année supérieure qu'à la condition d'avoir validé les BCC disciplinaires et complémentaires du parcours. Lorsqu'un(e) étudiant(e) n'a pas validé tous les BCC de l'année en cours, la poursuite en année supérieure est soumise à l'autorisation du jury.

Pour les étudiant(e)s inscrits en contrôle terminal, l'épreuve terminale représente 100% des crédits.

En cas de non validation d'un ou plusieurs blocs l'étudiant(e) peut se présenter aux épreuves de seconde chance (session 2) de toutes les UE non acquises (les UE dont la note de première session est inférieure à 10/20) et non compensées au sein du ou des blocs non validés. En raison de leurs spécificités, certaines UE (UE du CR, stage...) n'ont pas de session 2.

Les UE libres ne peuvent être suivies qu'une seule fois au cours de la licence. Elles comptent dans le calcul de la moyenne de l'année dans laquelle elles ont été choisies.

L'assiduité au CM et au TD est obligatoire. Les absences doivent être justifiées. La troisième absence non justifiée entraîne la défaillance à l'UE, si l'étudiant est inscrit en contrôle continu.

L'IECI est engagée contre le plagiat, afin de garantir la qualité de ses diplômes et de porter les valeurs universitaires d'honnêteté intellectuelle et de probité scientifique. Les travaux proposés par les étudiant(e)s doivent toujours être le résultat d'un travail original et personnel. L'IECI se réserve le droit d'utiliser un logiciel de détection de plagiat et informe ses étudiant(e)s que des procédures disciplinaires seront lancées en cas de plagiat avéré.

ACCREDITATION 2020 - 2024  
 MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES  
 Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE  
 Année universitaire 2023/2024

2ème année  
 Intitulé de la mention : Musicologie  
 Intitulé du parcours type (si existant) : Formation supérieure de musicien interprète



code Apogée	Bloc annuelisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom Responsable	Cocher si Responsable extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires					ECTS	Coefficient	Modalités de contrôle des connaissances												
							Présentiel			Distanciel				Total horaire	1ère session				2nde chance							
							Heures CM	Heures TD	Heures TP	Total présentiel	Heures FOAD				Type de contrôle		Type de contrôle		Type de contrôle		Type de contrôle					
															Contrôle continu	Examen terminal	Autres	Autres	Autres	Autres						
%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve													
<b>BCC disciplinaire 1 MIPFONDS3</b>							0	78	0	78	0	78	14													
LMCD5301	S3	Discipline principale Instrument / voix	Main Instrument	Obligatoire	Xavier Saumon	X	15		15	0	15	6	100										100	Audition 30min		
LMCD5302	S3	Basse continue / 2e instrument	Second Instrument	Obligatoire	Sabine Adam-Bienaimé	X	15		15	0	15	2	100										100	Audition 30min		
LMCD5303	S3	Production artistique en petites formations et grands ensemble dirigés	Music ensemble practices (chamber music, conducted ensembles)	UE Obligatoire	François Poly	X	24		24	0	24	3	100										100	Audition 30min		
LHHS360	S3	Initiation à la recherche en musicologie et histoire de la musique	History of Music and Musicology	Obligatoire	Evelyne Samama		24		24	0	24	3	100						100	Ecrit 2h						
<b>BCC disciplinaire complémentaires et professionnelles 1 MIPTRAN3</b>							0	90	0	90	0	90	10													
LMCTS310	S3	Ornementation/improvisation	Ornamentation and improvisation	Obligatoire	Caroline Delume	X	15		15	0	15	2	100										100	Audition 30min		
LMCTS311	S3	Ecriture polyphonique, contrepoint ancien	Writing and early counterpoint	Obligatoire	Alban Framboisier	X	18		18	0	18	3	100										100	Audition 30min		
LMCTS312	S3	Organologie, lutherie, accords, tempéraments	Organology	Obligatoire	Alban Framboisier	X	12		12	0	12	1	100										100	Audition 30min		
LMCTS313	S3	Danses renaissance et baroque	Renaissance and Baroque Dance	Obligatoire	Irène Ginger	X	18		18	0	18	1	100										100	Audition 30min		
LMCTS314	S3	Analyse 2	Analyse musicale	Obligatoire	Ziad Kreidy		15		15	0	15	2	100										100	Audition 30min		
LMCTS315	S3	Pratique vocale : rhétorique et déclamation	Vocal practices	Obligatoire	Brigitte Lesne	X	12		12	0	12	1	100										100	Audition 30min		
<b>BCC transversales et linguistiques 1: MIPLING3</b>							0	72	0	72	0	72	6													
<b>1 UE obligatoire au choix parmi les suivantes</b>							0	24		24	0	24	3													
PARTS151		Culture – Pratiques artistiques (Options : théâtre, arts plastiques, photographie, média-radio, histoire de l'art)		UE Obligatoire à choix	Sylvie DADOUNE (théâtre) Marion EXPERT (arts plastiques) Yann DATESSEN (photo / Histoire de l'art) Nouraddine AGNE (média-radio)				24 (théâtre) 22 (arts plastiques) 24 (photo) 22 (média-radio) 32 (Histoire de l'art - 2 x 8h de cours + 4 x 4h de visites de musées)	0		3	100 (théâtre et photo) 50 (arts plastiques et média-radio) 100 (Histoire de l'art)	participation orale-devoirs maison+QCM (média-radio)	50 (arts plastiques et média-radio)	dessin (arts plastiques) papier radiophonique (média-radio)					50 (média-radio)	examen final spécifique (média-radio)	50 (média-radio)	production (média-radio)		
LHLET301	S3	Culture antique et humanités	Ancient culture and humanities	UE Obligatoire à choix	J.M Civardi		24		24	0	24	3	100									100	Ecrit 2h			
<b>1 UE obligatoire au choix parmi les suivantes</b>							0	48	0	48	0	48	3													
MIPANG53	S3	Anglais	Musiological english	UE Obligatoire à choix	Charlotte Hevik		24		24	0	24	3	100									100	Ecrit 2h			
LFL300	S3	Français Langue étrangère (FLE)	French as a foreign language	UE Obligatoire à choix	Camille Le Floch		24		24	0	24	3	100									100	Ecrit 2h			
<b>BCC disciplinaire 2</b>							0	78	0	78	0	78	14													
LMCD5401	S4	Discipline principale Instrument / voix	Main Instrument	Obligatoire	Sabine Adam-Bienaimé	X	15		15	0	15	6	100										100	Audition 30min		
LMCD5402	S4	Basse continue / 2e instrument	Second Instrument	Obligatoire	Sabine Adam-Bienaimé	X	15		15	0	15	2	100										100	Audition 30min		
LMCD5403	S4	Production artistique en petites formations et grands ensemble dirigés	Music ensemble practices (chamber music, conducted ensembles)	Obligatoire	François Poly	X	24		24	0	24	3	100										100	Audition 30min		
LHHS460	S4	Initiation à la recherche en musicologie et histoire de la musique	History of Music and Musicology	Obligatoire	Evelyne Samama		24		24	0	24	3	100									100	Ecrit 2h			
<b>BCC disciplinaire complémentaires et professionnelles 2</b>							0	78	0	78	0	78	10													
LMCTS410	S4	Ornementation/improvisation	Ornamentation and improvisation	Obligatoire	François Lazarevitch	X	15		15	0	15	2	100										100	Audition 30min		
LMCTS411	S4	Pratique vocale : rhétorique et déclamation	Vocal practices	Obligatoire	Brigitte Lesne	X	15		15	0	15	2	100										100	Audition 30min		
LMCTS412	S4	Pratique de l'image et du son	Practice of image and sound,	Obligatoire	Serge de Laubier	X	15		15	0	15	2	100										100	Audition 30min		
LMCTS413	S4	Pratiques mentales et corporelles	mental and cultural practices	Obligatoire	Christine Musset	X	15		15	0	15	1	100										100	Audition 30min		
LMCTS414	S4	Pratiques pédagogiques (stage et rapport de stage)	Pedagogical practices	Obligatoire	Sabine Adam-Bienaimé		18		18	0	18	3	100										100	Audition 30min		
<b>BCC Transversales et linguistiques 2 :</b>							24	84	0	108	0	108	6													
<b>1 UE obligatoire au choix parmi les suivantes</b>							24	36	0	60	0	60	3													
LHHS456	S4	Art et société	Art and society	UE Obligatoire à choix	Delphine Carrangeot		12	18	30	0	30	3	100									100	Ecrit 2h			
LHHS441	S4	Patrimoine et politiques culturelles	Heritage and cultural policies	UE Obligatoire à choix			12	18	30	0	30	3	100									100	Ecrit 2h			
<b>1 UE obligatoire au choix parmi les suivantes</b>							0	48	0	48	0	48	3													
MIPANG54	S4	Anglais	Musiological english	UE Obligatoire à choix	Charlotte Hevik		24		24	0	24	3	100									100	Ecrit 2h			
LFL400	S4	Français Langue étrangère (FLE)	French as a foreign language	UE Obligatoire à choix	Camille Le Floch		24		24	0	24	3	100									100	Ecrit 2h			

1 UE obligatoire au choix parmi les suivantes						0	0		0	0	0	0												
UETRENGAP	S4	Engagement et vie associative		UE facultative	Sébastien Floquet		8h			8h	6h	14h	3		70	rapport d'activité	30	oral et fiche projet			50% / 50%	oral / Rapport d'activité		
TAPSLSE4	S4	Théorie et pratique des activités physiques et sportives		UE facultative	Emmanuel Villaret			18h		18h		18h	3		100	pratique (65%) et théorique (35%)					100	pratique (65%) et théorique (35%)		
PARTS152	S4	Culture – Pratiques artistiques (Options : théâtre, arts plastiques, photographie, média-radio, histoire de l'art)		UE facultative	Sylvie DADOUNE (théâtre) Marion EXPERT (arts plastiques) Yann DATESSSEN (photo / Histoire de l'art) Nouradine AGNE (média-radio)				24 (théâtre) 22 (arts plastiques) 24 (photo) 22 (média-radio) 32 (Histoire de l'art - 2 x 8h de cours + 4 x 4h de visites de musées)			0	3		100 (théâtre et photo) 50 (arts plastiques et média-radio) 100 (Histoire de l'art)	participation orale+devoirs maison+QCM (média-radio)	50 (arts plastiques et média-radio)	dessin (arts plastiques) papier radiophonique (média-radio)			50 (média-radio) 100 (Histoire de l'art)	examen final spécifique (média-radio) commentaire d'image (Histoire de l'art)	50 (média-radio)	production (média-radio)
Total heures maquette							24	480	0	504	0	504	60											
										Total heures étudiants														
										426														